

Association loi 1901, sous le n°017 300 52 58

Janvier 2024 N° 76

Aquarelle Joël SELO

#### Membres du bureau

Thierry VILLAT

Président

Jean-Yves SELO

Vice-Président
Patrick ZOUBOVITCH

Trésorier James OLICARD

Secraitère

Françoise THIERRY

Sorties terrestres

André DEWASMES Croisières

Parice HOURDIN

Pêche

Paul MOUTON

Consultant

Contact

Tel: 06 08 41 86 78 Thierry.villat@icloud.com

<u>Pierre FROT</u> Présidents d'Honneur Rédacteur: J.Y. SELO Site web:



#### EDITO

Bonjour,

Le dernier trimestre de l'Année 2023 a pris fin. La météo fut plutôt maussade avec de nombreuses pluies et des coups de vent qui nous obligea encore plus à surveiller nos bateaux et leurs amarrages.

Plusieurs d'entre vous ont préparé les carénages qu'ils feront en commun en début d'année prochaine. Les rendez vous ont été pris auprès des grutiers pour les sorties d'eau et l'achat de l'antifouling a été finalisé.

Le diner de Fin d'Année s'est tenu cette année au Bistrot de Mémé où nous nous sommes retrouvés nombreux tous en habit de marin. Bon repas et service impeccable malgré le restaurant complet et belle ambiance pendant toute la soirée.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de Noel et de fin d'Année.

Martine se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024, santé, bonheur et beaucoup de joie en famille et bien sur avec les navigations que vous ferez aux prochains beaux jours.

Avec toute mon amitié. Thierry



Adresse: Arrière du Forum des Pertuis Avenue du Lazaret 17000 LA ROCHELLE

## Samuel Champlain: Un marin de chez nous

Bien qu'il ait été baptisé à La Rochelle, tous les écrits disent qu'il ait né à Brouage car ses parents habitaient dans ce village fortifié et son père était Capitaine du port de Brouage et pilote, il était chargé d'aller charger les navires en rade de l'île d'Aix pour les amener au pieds des remparts.

Après une jeunesse chargée d'émotions que vous pouvez retrouver dans un livre » l'étonnant destin de Samuel Champlain » en 1603, par ordre du gouvernement d'Henri IV il se rendit dans le nouveau monde. Il reconnut les différents



ports d'Acadie et il explora la côte jusqu'audelà de Boston. Lors

d'un autre voyage, il remontât le fleuve St Laurent puis poussas jusqu'au lac qui porte maintenant son nom à la limite du Canada et des Etats-Unis. A l'embouchure de la rivière des Utawas, il se prit d'affection des sauvages Algonquins-Mickamas qui l'on aidé

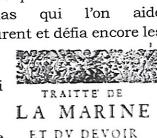
avantageusement contre les Iroquois. Il remonta plus haut le Saint Laurent et défia encore les

Iroquois dans leur propre pays.

Il fit bâtir en 1608 la ville de Québec. En qualité de fondateur, il lui donna des règlements sages et civilisateurs.

En 1613, le vice-roi de la nouvelle France choisit Champlain comme lieutenant et lui fit obtenir les fonds nécessaires pour fortifier Québec. Il forma une société commerciale qui s'étendant sur tout le Canada et prit le titre de compagnie des cent Associés mais le cardinal de Richelieu voulut être le patron de cette compagnie.

Samuel Champlain a écrit de nombreux ouvrages sur ses 12 voyages en nouvelle France et entre autres le 1° traité de la marine et du devoir du bon marinier. Le devoir du marin étant certainement la chose la plus importante à bord d'un navire.



DUN BON MARINIER

DE LA NAPIGATION



Jean-Yves Selo

## Est-ce que vous le saviez ?

Le premier Maire de France, Sire Robert de Montmirail était un Rochelais. C'est en 1199 que le premier Maire de France a été élu à La Rochelle. Il avait fondé une chapelle sous l'invocation de Saint-Hilaire à Puilboreau qui faisait partie à cette époque de la commune de Dompierre et il y fut inhumé la même année 1199.

Telle était la suprême ambition de ces époques simples et religieuses où la grande pensée de l'éternité dominait tous les actes de la vie publique et privée mais cela a bien changé.

Après sa mort, son fils guillaume lui succéda à la mairie en deux mandats d'un an.

# Le diner de Fin d'année de Capalouest au Bistrot de Mémé

Vendredi 15 décembre nous arrivons avec Martine aux Minimes pour le diner de fin d'Année de notre Amicale.

Il est 19H02, la convocation étant à 19H, et, surprise, dans la salle tous les amis sont déjà arrivés. La soirée se présente sous de bons augures.

Comme demandé tous ont fait l'effort de

s'habiller sous le thème marin, cette soirée ne pouvait commencer aussi bien.

Juste un petit bémol au départ, nous avions réservé pour 26 personnes et nous nous sommes retrouvés 29. Malgré le fait que le restaurant était complet, l'équipe du Bistrot de Mémé a fait l'impossible et a réussi a intégrer 3 places supplémentaires dans

l'espace qui nous était alloué.

Le diner se déroula dans une très bonne ambiance. La qualité des plats servis et le service ont été parfaits.

Un grand merci donc à l'équipe du Bistrot de Mémé et à nos amis présents ce soir.

Qu'il est bon de participer à des soirées comme celle-ci, vivement la prochaine.

Thierry Villat

## Le 28 octobre 1457 à La Rochelle

Des vaisseaux Anglais, détachés de la flotte qui se dirigeaient vers les côtes de Flandres, firent une irruption sur les côtes d'Aunis et attaquèrent un grand navire Rochelais, appelé *La Nef de Pierre Gentilz*. Après plusieurs heures de combat, la victoire commençait à sourire aux Rochelais, quand une terrible tempête s'éleva tout à coups et jeta la grosse nef sur la côte de Laleu. Elle se brisa sur les falaises et les 80 hommes furent engloutis



par les flots. Les Anglais avaient échappé au danger en coupant leurs mâts et voulaient débarquer. Le gouverneur et le maire de La Rochelle Jehan Mérichon à l'aide de leurs milices défendirent si bien la côte que les Anglais se retirèrent prudemment. L'ennemi se dédommagea de cet échec en débarquant dans l'île de Ré le jour de la Toussaint, pillant et rançonnant le bourg de la Flotte en Ré.

Conclusion : Les tempêtes ont toujours existé et elles existeront toujours avec ou sans le réchauffement climatique.

### La règlementation du pavillon à bord d'un Navire

Arborer le pavillon du pays d'immatriculation du bateau est le premier signal maritime et le plus visible pour déterminer de la nationalité du navire. C'est un usage maritime universel.

C'est une grande particularité du droit maritime ou le statut juridique est défini, en principe, par la nationalité du bien lui-même, et non par la nationalité de son propriétaire. Le droit de rattachement est ainsi celui du navire et non de l'équipage.

L'absence de pavillon fait considérer le bateau comme sans nationalité. Les conséquences en sont importantes notamment l'impossibilité pour le plaisancier de se prévaloir de la qualité de justiciable de l'état dont bat pavillon de son navire. Certes, les documents de bord et administratifs relatifs à l'identification du navire peuvent palier cette carence, mais le pavillon est le seul signe visuel de la nationalité du navire.

Chaque pavillon du bord a sa place et sa fonction. La courtoisie qui est de règle en mer répond à une étiquette maritime qui régit l'utilisation de chacun d'entre eux? Le pavillon maritime est souvent différent du drapeau de l'état hissé à terre, soit dans ses motifs, soit dans ses dimensions globales, soit dans la dimension de ses différentes couleurs.

Les termes qui lui sont appliqués sont également spécifiques au langage marin : étant rectangulaire, son grand côté, sur la longueur, est appelé « battant » et le petit côté « guindant ». Le rapport longueur/largeur de ce rectangle doit donner un battant égal à un guindant et demi.

#### Le pavillon national

Le port du pavillon en droit français est régi notamment par l'article 217 du Code des douanes (historiquement décret du 19 août 1929 portant réglementation de la police du pavillon des navires de commerce, de pêche et de plaisance).

Le pavillon national est hissé en poupe, sur une hampe ou sur le pataras pour les petites unités de 8h à 20h les dimanches et jours fériés

La répartition des couleurs est différente du drapeau national. Sur le pavillon, la répartition est : le bleu 30%, le blanc 33% et le rouge 37%.

En mer au sortir et à l'entrée d'un port et sur demande d'un navire de guerre.

A l'étranger, tous les jours de 8h à 20h

### Le pavillon de courtoisie

En plus du pavillon national, par courtoisie, à l'entrée dans un port étranger, tout navire est tenu d'arborer soit à tribord à une drisse de misaine, soit sur la même drisse en dessous de son pavillon national, le pavillon de l'Etat du port. Ce pavillon de courtoisie se hisse dès que le plaisancier pénètre dans les eaux territoriales du pays visité.

Le pavillon de courtoisie n'a pas d'existence légale en droit français. Cependant, son usage est tellement constant que même non codifié dans le droit, il a force de loi et on peut supposer que certaines législations étrangères l'incorporent dans leur droit maritime.

### Le pavillon de propriétaire

Il se hisse à tribord lorsque le propriétaire est à bord et passe à bâbord dés que l'on hisse le pavillon de courtoisie.



#### Le plaisancier pose une question

Le week-end dernier je suis parti avec mon bateau faire une petite croisière entre les iles de Ré et d'Oléron. Après un calcul savant, j'ai accumulé 300 Kg de CO2.



### Pour réussir vos navigations en 2024

Avant de prendre la mer, prenez la météo et surtout regardez la pression atmosphérique sur votre baromètre.

Notez l'annuaire des marées et vérifiez les conditions locales de l'état de la mer.

Vérifiez l'état du navire et le plein de carburant.

Contrôlez les équipements de sécurité, leur place et leur fonctionnement.

Contrôlez le bon fonctionnement des appareils de communications (RADIO ? VHF Etc...)

Ayez toujours à bord boissons, nourriture, vêtements de protection et pharmacie.

Même avec un GPS, n'oubliez pas vos cartes marines car un appareil électronique peut tomber en panne.

En cas de problème, faites le 196 sur votre téléphone portable ou le canal 16 sur votre VHF.

Ne quittez jamais votre bateau tant qu'il flotte car un homme à la mer ne se repère pas ou très difficilement.

Enfin, il est bien après chaque sortie de remplir son livre de bord. C'est obligatoire et les autorités peuvent vous le demander.

## En 1626, création de la marine nationale

Armand Jean du Plessis de Richelieu créa la marine royale en octobre 1626 sous le règne de Louis XIII. Sous la Révolution française, la marine devient nationale et l'ordonnance de l'assemblée constituante du 24 octobre 1790 créa un pavillon unique.

Sous l'empire, la marine devient impériale et « Honneur-Patrie » constitue la devise du drapeau national. La seconde devise « Valeur-Discipline »



apparait aussi sur les drapeaux français à l'apogée du premier Empire en 1812.

Sous la Monarchie de juillet, la devise « Le Roi, l'Honneur et la Patrie » s'inscrit au fronteau des vaisseaux. En 1848, les emblèmes royaux sont abolis et le mot « Roi » disparait.

Au moment de la seconde république, le drapeau français reprend la devise « Valeur -Discipline » Cette devise apparait sous l'égide de Louis Napoléon-Bonaparte.

La troisième République instaure le 14 juillet 1880 sa première fête nationale. La marine conserve le pavillon national bleu blanc rouge symbole de l'appartenance républicaine. La devise « Honneur – Patrie » est inscrite sur les bâtiments. « Valeur « et « discipline » viendront les compléter vers les années 1890.

Jean-Yves Selo

#### Homme ou Femme: maquereau ou morue

Deux noms de poissons « maquereau et morue » sont attribués à certains hommes et à certaines femmes.



Maquereau pour les hommes, et d'après certains chercheurs, le maquereau (le poisson), a soi-disant pour rôle de rapprocher les harengs mâles des harengs femelles, qu'ils accompagnent tout le long de leurs migrations. C'est pour cela que l'on appelle les proxénètes des maquereaux.

L'insulte morue pour les femmes apparait en 1849. Le nom morue vient du breton mor (mer) et du vieux français luz d'où le nom très ancien de morluz. Cabillaud est une altération du mot bacalao, qui signifie morue en espagnol. Mais ce nom autrefois désignait une prostituée. Peu à peu le sens c'est élargi et qualifie maintenant une femme sale ou laide...

### UN CAPALOUEST en Nouvelle Calédonie



« Casse pas la tête » Telle est la devise des calédoniens, dans ce pays, au bout du monde. L'approvisionnement particulièrement en brousse, est aléatoire; Il faut se contenter de ce que l'on peut trouver en magasin: le beurre, les œufs, la farine peuvent manquer dans les étalages pendant plusieurs semaines. Réponse à chaque demande: « on

attend le container ».

Ici tout à chacun se débrouille ! Pêche : la majeure partie des familles possède un petit bateau pour aller sur la barrière de corail. J'ai eu l'opportunité de faire plusieurs

parties de pêche en mer, et en haute mer sur un lieu appelé DCP (dispositif de concentration de pêche mis en place par la province) : c'est un radeau formé d'un assemblage d'objets flottants se prolongeant sous l'eau par des filets ou des cordages. Les DCP attirent naturellement les poissons pélagiques. A cette occasion nous avons pris un thon jaune le long de la barrière coté océan par des fonds de plus de 150m, a



l'aide de treuil électrique. Nous avons pris plusieurs variétés de poissons locaux portant



des noms exotiques mais réels : Vivaneaux, sériole allongée ou kingfish, bec de canne , bossu à point noir, bossu doré, bec rouge, tête de cheval, rouget de nuit, loche saumonée, labre (perroquet banane).

Autre pêche locale particulière : le crabe de palétuviers en kayac dans la mangrove. La pêche et la commercialisation sont interdites du 1 décembre au 31 janvier pour per-

mettre la reproduction.

Ceci est juste un petit aperçu de nos activités en Calédonie. Néanmoins, le fanion de Capalouest flotte sur l'océan pacifique !!!! question de fierté.

#### Galette des rois à l'Amicale CAPALOUEST

Ce vendredi fut une journée chargée en émotion, ce matin nous avons accompagné notre amie Michelle, qui nous a quitté le samedi 30 décembre 2023, dans sa dernière demeure. Nous étions nombreux de l'Amicale présents auprès de Jean Yves à l'église Sacré Cœur à La Genette.

Le soir nous nous sommes réunis au siège autour de Jean Yves pour avoir une pensée pour notre amie Michelle lors de la soirée Galette des Rois.

De nombreux amis étaient présents à ses côtés pour cette soirée dédiée à son épouse Michelle.

Nous avons aussi eu une pensée pour notre ami Vincent qui nous a quitté à un jour près il y a tout juste un an.

Pour que cette année démarre malgré tout du bon pied les galettes furent accompagnées par quelques coupes de champagne.

Chaleur et convivialité furent les maitres mots de cette soirée.

Merci à tous les membres présents ce soir et également à ceux qui n'ont pu se déplacer de faire vivre ainsi notre Amicale.

Thierry Villat



Jean-Robert, bourgeois de la rochelle, plus connu sous le nom de La Limaille était d'après l'historien Agrippa d'Aubigné un bon marin et un homme de courage.

Ce Capitaine Huguenot se signala en 1585 au combat d'Oléron ou il remplit les devoirs d'un Capitaine habile et déterminé.

En 1586, il participa à la prise de Royan et défendit le château d'Oléron. Il combattit ensuite à l'Île de Ré, et contribua à la prise de Marans en 1588.

En 1593, le Maréchale Matigon, occupé au siège de Blaye, l'appela à son secours mais les vents contraires l'empêchèrent de rentrer dans la Gironde.

Quand Henri IV monta sur le trône de France, le brave capitaine La Limaille continua à le servir avec dévoue-

ment et distinction jusqu'à sa mort ? Il fut tué en 1597.



